Motion adoptée par les personnels du collège Croix d'Argent de Montpellier à l'unanimité (14 pour) mardi 19 novembre, avec les syndicats SNES SNEP FSU, SN FO LC, Sud Education.

Non au projet de réforme des retraites, maintien de notre Code des pensions.

Dans les transports, (RATP, SNCF), s'appuyant sur un taux de grévistes de 90% à la RATP en septembre, plusieurs organisations syndicales ont appelé à la grève à partir du 5 décembre. Elles demandent le retrait du projet Delevoye, repris par le président Macron, de réforme des retraites. La CGT, FO, Solidaires et la FSU, avec les organisations de jeunesse appellent quant à eux à une journée de grève interprofessionnelle contre ce même projet.

Parce que les appels à la reconduite de la grève, dans les transports puis dans d'autre secteurs, ouvrent la perspective d'un rapport de force susceptible d'ébranler le gouvernement et de gagner, nous serons en grève à partir du 5 décembre et nous appelons l'ensemble des personnels du collège à se mettre massivement en grève pour le retrait du projet de réforme Macron-Delevoye, pour le maintien du Code des pensions.

Nous avons décidé :

- de nous réunir en AG jeudi 5 décembre à 8h20 au collège pour décider ensemble des suites, particulièrement de la reconduction de la grève le 6 décembre si nous estimons que les conditions sont réunies,
- d'envoyer des délégués à l'AG qui se tiendra l'après-midi du 5 décembre à Montpellier à 14h.,
- de déposer une demande d'heure d'information syndicale le vendredi 6 décembre au matin pour échanger et pour nous organiser,
- de faire connaître cette motion à nos collègues, de la faire circuler auprès de collègues d'autres établissements, de la transmettre à nos organisations syndicales, aux collègues de l'AG Educ qui s'est construite au printemps dernier.